

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 21 JUIN 2023**

N°CT2023.3/042

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Julien BOUDIN, vice-présidents.

Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Madame Dominique CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Madame Marie-Carole CIUNTU, Madame Julie CORDESSE, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Madame Catherine DE RASILLY, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Madame Rosa LOPES, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Madame Françoise LECOUFLE à Madame Corine KOJCHEN, Monsieur Yvan FEMEL à Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Patrick FARCY à Madame Dominique CARON, Monsieur Alphonse BOYE à Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Arnaud VEDIE à Monsieur Gilles DAUVERGNE, Monsieur Philippe LLOPIS à Madame Rosa LOPES, Madame Claire CHAUCHARD à Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame France BERNICHI à Monsieur Laurent CATHALA, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Madame Virginie DOUET à Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Frédérique HACHMI à Madame Josette SOL, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur François VITSE, Madame Mathilde WIELGOCKI à Monsieur Didier DOUSSET.

Etaient absents excusés :

Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Patrice DEPREZ, Madame Oumou DIASSE, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Monsieur Bruno KERISIT.

Secrétaire de séance : Monsieur Etienne FILLOL .

Nombre de votants : 66

Vote(s) pour : 66

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/06/23
Accusé réception le	28/06/23
Numéro de l'acte	CT2023.3/042
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230621-lmc145219-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 21 JUIN 2023**

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/06/23
Accusé réception le	28/06/23
Numéro de l'acte	CT2023.3/042
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230621-lmc145219-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 21 JUIN 2023**

N°CT2023.3/042

OBJET : **Affaires générales** - Adoption d'un avenant n°1 au marché de travaux n°T230033 relatif au réaménagement du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne - Lot n°1 : Travaux de démolition, désamiantage.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le code de la commande publique et notamment l'article R.2194-8 ;

VU le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2021.5/106 du 15 décembre 2021 approuvant le lancement d'une procédure adaptée pour le réaménagement du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne ;

CONSIDERANT que, par délibération n°CT2021.5/106 du 15 décembre 2021 susvisée, le conseil de territoire a approuvé le lancement d'une procédure adaptée pour le réaménagement du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne ;

CONSIDERANT que les prestations ont été scindées en 17 lots, comme suit :

Lots	Montant en € HT à l'attribution
Marché n°T230033 - Lot n°1 : Démolition, désamiantage	66 000,00 € HT
Marché n°T230034 - Lot n°2 : Gros œuvre	1 591 823,21 € HT
Marché n° T230035 - Lot n°3 : Charpente bois	276 563,68 € HT
Marché n° T230036 - Lot n°4 : Couverture, étanchéité	365 310,69 € HT
Marché n° T230037 - Lot n°5 : Façades	295 473,17 € HT
Marché n° T230038 - Lot n°6 : Menuiseries extérieures aluminium	77 771,78 € HT
Marché n°T230039 - Lot n°7 : Métallerie	219 616,12 € HT
Marché n°T230040 - Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois	81 821,00 € HT

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/06/23
Accusé réception le	28/06/23
Numéro de l'acte	CT2023.3/042
Identifiant télérmission	094-200058006-20230621-lmc145219-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 21 JUIN 2023**

Marché n°T230041 - Lot n°9 : Équipements de vestiaires	63 978,38 € HT
Marché n°T230042 - Lot n°10 : Plâtrerie, faux-plafond, peinture	115 195,00 € HT
Marché n°T230043 - Lot n°11 : Revêtement de sols durs	119 546,67 € HT
Marché n°T230044 - Lot n°12 : Revêtement de sols souples	55 848,16 € HT
Marché n°T230045 - Lot n°13 : Équipements sportifs	28 049,31 € HT
Marché n°T230046 - Lot n°14 : Appareils élévateurs	49 521,00 € HT
Marché n°T230047 - Lot n°15 : Plomberie, chauffage, ventilation	700 000,00 € HT
Marché n°T230048 - Lot n°16 : Électricité, CFO & CFA, SSI	338 052,50 € HT
Marché n°T230049 - Lot n°17 : VRD, aménagement extérieur	658 762,00 € HT
Total	5 103 332,67 € HT

CONSIDERANT que le marché n°T230033 a été notifié au groupement attributaire Établissements Morin/Socaden le 27 janvier 2023 ;

CONSIDERANT que, conformément au plan pluriannuel d'investissement (PPI) de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), les travaux ont débuté en mars 2023 ; que la réception de ceux-ci est envisagée pour le second semestre 2024 ;

CONSIDERANT que les travaux ont débuté par la démolition des vestiaires et des fondations ;

CONSIDERANT que, toutefois, lors de la réalisation des travaux préparatoires, un conduit fibrociment amianté a été découvert sur le site du complexe sportif ; qu'afin de retirer ce conduit fibrociment amianté, initialement non identifié, il convient de compléter le plan de retrait initial ;

CONSIDERANT que le conditionnement, le transport, le traitement de ces déchets supplémentaires, ainsi que les analyses réglementaires, font ainsi l'objet d'une plus-value au marché de 4 097,75 € HT (soit 4 917,30 € TTC) ; que le montant initial du marché n°T230033 est ainsi porté de 66 000,00 € HT à 70 097,75 € HT soit une augmentation de 6,21% du montant initial ;

CONSIDERANT que ce complément au plan de retrait initial et ces évolutions des conditions financières du marché doivent être intégrés par voie d'avenant, conformément aux dispositions de l'article R.2194-8 du code de la commande publique susvisé ;

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/06/23
Accusé réception le	28/06/23
Numéro de l'acte	CT2023.3/042
Identifiant télérmission	094-200058006-20230621-lmc145219-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 21 JUIN 2023**

CONSIDERANT que le montant initial de l'opération (17 lots confondus) est, ce faisant, porté de 5 103 332,67 € HT (soit 6 123 999,20 € TTC) à 5 107 430,42 € HT (soit 6 128 916,50 € TTC), soit une augmentation totale de 0,08 % du montant initial de l'opération ;

CONSIDERANT que les prestations réalisées par le prestataire du marché n°T230033 seront terminées prochainement ; que cet avenant n°1 permettra de clore le marché ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 15 JUIN 2023,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE 1 : **ADOPTE** l'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°T230033 relatif au réaménagement du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne
- Lot n°1 : Démolition, désamiantage, conclu avec le groupement Établissements Morin/Socaden.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant ainsi que tous documents afférents.

FAIT A CRETEIL, LE VINGT ET UN JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/06/23
Accusé réception le	28/06/23
Numéro de l'acte	CT2023.3/042
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230621-lmc145219-DE-1-1

AVENANT N°1 AU MARCHE N°T230033

A RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

Acheteur : **GRAND PARIS SUD EST AVENIR (GPSEA)**
14, rue le Corbusier
94046 CRETEIL cedex

Titulaire du marché : **ETABLISSEMENTS MORIN (mandataire) / SODACEN (co-traitant)**
52 boulevard de l'Yerres
Carré Haussman
91000 EVRY-COURCOURONNES

Objet du marché : **Travaux de réaménagement du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne construction d'une salle polyvalente et d'un pôle vestiaire / tribune**
Lot n°1 : démolition - désamiantage

Montant initial du marché	:	66 000,00 € HT (soit 79 200,00 €TTC)
Objet de l'avenant n°1	:	Prestations supplémentaires portant sur le retrait et le traitement de conduits fibrociments amiantés
Montant avenant n°1	:	4 097,75 €HT, soit 4 917,30 €TTC (soit une augmentation de 6,21% du montant initial du marché)
Nouveau montant du marché	:	70 097,75 € HT (84 117,30 €TTC)

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du Code de la commande publique : Monsieur le Directeur Général des Services

Ordonnateur : Monsieur le Président

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Comptable de la Direction Départementale des Finances Publiques

B	DESCRIPTION ET OBJET DE L'AVENANT
----------	--

Par délibération n°CT2021.5/106 du 15 décembre 2021, le conseil territorial a adopté le marché n°T230033, relatif aux travaux de réaménagement du complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne construction d'une salle polyvalente et d'un pôle vestiaire / tribune – lot n°1 : démolition – désamiantage, conclu avec le groupement ETABLISSEMENTS MORIN (mandataire) / SODACEN.

il a été notifié au groupement attributaire le 27 janvier 2023.

Le marché a été conclu pour une durée globale qui s'étend de la notification du marché jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement.

Le marché a été conclu pour un montant global et forfaitaire de 66 000,00 € HT.

Article 1er : Objet

Le présent avenant n°1 au marché n° T230033 a pour objet d'intégrer au marché les prestations de travaux supplémentaires suivantes :

Lors de la démolition des vestiaires et des fondations, des conduits fibrociments non repérés initialement ont été constatés. Ces retraits de conduits amiantés feront l'objet d'un complément au plan de retrait initial, le conditionnement, le transport et le traitement de ces déchets ainsi que les analyses réglementaires sont inclus dans le prix des travaux supplémentaires.

Ces prestations sont listées et chiffrées dans les devis annexés au présent avenant n°1 (annexe n°1 / annexe n°2), portent sur un montant total de **4 097,75 € HT** (4 917,30 € TTC), et représentent une augmentation de +6,21% par rapport au montant initial du marché.

En conséquence, le marché n°T230033 est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants, conformément aux dispositions de l'article R.2194-5 et R.2194-8 du code de la commande publique.

Article 2 : Modifications du marché initial

Modifications de l'article D1 de l'Acte d'Engagement

Les montants suivants du marché sont modifiés comme suit :

Montant global et forfaitaire de l'unique proposition :

Montant hors TVA	70 097,75 € HT
Taux de TVA (%)	20 %
Montant TVA incluse	84 117,30 € TTC

